RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU GPE

Pour information

1. RÉSUMÉ ANALYTIQUE

1.1 Les six mois qui se sont écoulés depuis la deuxième conférence de reconstitution des ressources du GPE de juin 2014 ont été une période de transition et de réflexion pour le Secrétariat. Le Secrétariat a engagé plusieurs projets essentiels qui commencent à générer de précieuses informations sur la façon dont le Partenariat mondial peut améliorer sa performance et accroître sa valeur ajoutée pour les pays en développement partenaires. En outre, les ambitions de l'organisation ont été davantage mises en exergue avec la nomination de Karen Mundy au poste de directrice technique. Ses analyses ont d'ores et déjà contribué à la formulation d'une vision rénovée du Partenariat et clarifié la nécessité de renforcer les capacités d'élaboration des politiques et d'intervention technique au sein du Secrétariat afin d'accroître l'impact du GPE au niveau des pays. Ces sujets seront examinés de façon plus exhaustive dans le cadre du processus de planification stratégique.

1.2 Les travaux du Partenariat mondial s'inscrivent dans le contexte plus large des négociations menées actuellement en vue de parvenir à un accord, en septembre prochain, sur les nouveaux objectifs de développement internationaux pour l'après-2015. Ces nouveaux « objectifs de développement durable » s'appuieront idéalement sur les progrès réalisés pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et, au bout du compte, éliminer l'extrême pauvreté dans le monde. La clé de la réussite du programme pour l'après-2015 sera de faciliter la mise en place de processus à l'initiative des pays, la communauté internationale soutenant la réalisation d'objectifs de développement auxquels les pays adhèrent. Le Partenariat mondial propose un modèle qui permet de concrétiser cette dynamique au sein et au-delà du secteur de l'éducation. Il peut également jouer un rôle essentiel en établissant un lien entre les efforts des pays et le débat mondial sur la question du développement.

1.3 Outre son appui à l'action principale du GPE au niveau des pays, la priorité du Secrétariat au cours des six à douze prochains mois sera de veiller à ce que le GPE soit en mesure d'atteindre les objectifs fixés lors de la reconstitution des ressources, de contribuer au programme de

développement pour l'après-2015 et d'apporter une valeur ajoutée aux interventions des pays en développement partenaires.

1.4 Les priorités du Secrétariat pour les mois à venir incluent des questions d'ordre stratégique et institutionnel, qui peuvent se résumer comme suit :

Au plan stratégique :

- lancer le nouveau modèle de financement en janvier 2015 ;
- orienter les ressources et les efforts sur les données, les résultats et l'apprentissage ;
- poursuivre les efforts engagés pour mobiliser des ressources suffisantes ;
- lancer le processus de préparation du deuxième Plan stratégique du GPE.

Au plan institutionnel :

- mettre en œuvre les conclusions de l'examen organisationnel ;
- élaborer un cadre de résultats commun pour 2015 ;
- continuer à améliorer les processus de gouvernance et de gestion des risques.

2. OBJET DU PRÉSENT DOCUMENT

2.1 Le présent document traite des priorités susmentionnées et fournit un bref récapitulatif du plan de travail et du budget de fonctionnement pour l'année calendaire 2014.

3. SYNTHÈSE DES PRIORITÉS DU SECRÉTARIAT

3.1 **Lancer le nouveau modèle de financement en janvier 2015.** Outre la poursuite de ses activités dans le cadre de la deuxième série de requêtes de financement pour 2014, le Secrétariat a terminé la première phase du travail d'élaboration des politiques, des orientations et des processus visant à soutenir le lancement du nouveau modèle de financement, notamment la nouvelle directive de financement. Les travaux destinés à affiner et à améliorer cette directive sur la base des enseignements tirés de la première série de dossiers de requête présentés par les pays se poursuivront.

3.2 Le nouveau modèle de financement permettra au Partenariat mondial d'harmoniser davantage les politiques et les modalités nationales pour accroître l'efficacité de l'aide. Comme l'illustre le rapport d'examen du portefeuille du GPE publié récemment, le choix de la modalité de mise en œuvre est devenu une question fondamentale dans l'action du Partenariat mondial. Alors que le GPE adhère aux objectifs d'alignement, plus de 80 % de ses financements sont désormais

accordés sous forme de projets. Le nouveau modèle de financement permet ainsi aux acteurs locaux d'opérer leur choix de modalité de mise en œuvre plus tôt durant le dialogue. Par ailleurs, le nouveau modèle de financement permettra au GPE d'approfondir le dialogue sur l'équité, l'efficience et les acquis scolaires afin de mieux prendre en compte les contextes, les priorités et les besoins de chaque pays partenaire. L'objectif ultime est d'aider les pays en développement partenaires à élaborer des plans fondés sur des données factuelles pour que les systèmes éducatifs soient davantage axés sur les résultats et capables d'offrir une éducation de qualité à tous les enfants.

3.3 Trois pays se préparent actuellement à être les premiers à soumettre des requêtes de financement sur la base du nouveau modèle : le Mozambique, le Népal et le Rwanda. Un déplacement récent à Katmandou a permis de constater que le modèle de financement, en particulier la tranche variable de 30 %, avait suscité une série de discussions entre les pouvoirs publics et les partenaires locaux sur la façon de déterminer les changements à apporter dans le système éducatif népalais et d'opérer ces changements.

3.4 L'année prochaine, la Directrice Générale effectuera de nombreux déplacements dans les pays partenaires du GPE afin de rencontrer des responsables de haut niveau, d'identifier et d'éliminer les obstacles sur la voie de la réussite et de garantir une transition sans heurt vers ce nouveau mode de fonctionnement.

3.5 **Orienter les ressources et les efforts sur les données, les résultats et l'apprentissage.** Des données de qualité et à jour sont essentielles au travail du Secrétariat et à la réalisation des objectifs du Partenariat. Les critères de collecte de données définis dans le nouveau modèle de financement amélioreront la disponibilité et la qualité des données dans les pays en développement partenaires. Grâce à des données de meilleure qualité, le Partenariat mondial sera mieux équipé pour soutenir les processus d'élaboration de politiques fondées sur des faits au niveau des pays. Le Secrétariat s'efforcera d'accroître la disponibilité et la pertinence des données aussi bien au niveau national qu'à l'échelle internationale. Pour ce faire, il s'appuiera sur la plateforme de données du Partenariat mondial lancée récemment – qui inclura des pages sur les pays – ses propres systèmes d'information et des analyses à valeur ajoutée.

3.6 À travers son Programme d'activités mondiales et régionales (« AMR »), le Partenariat mondial favorise l'élaboration de meilleures méthodes de production des comptes nationaux de l'éducation – qui permettraient, si elles sont appliquées, de renforcer la planification et la transparence des financements nationaux et internationaux. Grâce à deux autres financements au

titre des AMR, le GPE est en train de collecter davantage de données sur les enfants déscolarisés et de préparer des bulletins scolaires. Enfin, dans le cadre de sa participation au Comité de réflexion sur la métrique de l'apprentissage, le GPE conduit un processus d'élaboration d'une proposition de plateforme internationale visant à renforcer les capacités aux niveaux national et régional, accroître la disponibilité des données sur l'apprentissage à l'échelle mondiale et améliorer ainsi la qualité de l'apprentissage pour tous les enfants.

3.7 **Poursuivre les efforts engagés pour mobiliser des ressources suffisantes.** Pour honorer ses engagements à l'égard des pays en développement partenaires et réussir le déploiement du nouveau modèle de financement, le Partenariat mondial devra s'appuyer sur des collectes de fonds régulières et fructueuses. Bien que la deuxième reconstitution des ressources du GPE ait été un franc succès, suscitant un niveau exceptionnel d'engagement national en faveur du financement de l'éducation, le travail est loin d'être terminé. Au vu des prévisions de contributions des bailleurs de fonds et des réductions d'allocations décrites dans les prévisions financières, il manque au moins 900 millions de dollars au Fonds du GPE pour atteindre l'objectif initial d'allocations indicatives pour les pays. Si ce déficit n'est pas comblé, les allocations indicatives pour les pays à revenu intermédiaire, tranche inférieure, resteront amputées de moitié, les pays bénéficiaires de financements au titre de la deuxième série de requêtes de 2014 ne recevront pas d'allocations pendant la période de reconstitution 2015-2018, et aucune avancée ne pourra être envisagée en ce qui concerne notre fonds d'aide humanitaire et nos activités de mobilisation de financements.

3.8 Les opérations de collecte de fonds en cours portent des fruits : ces dernières semaines, le Gouvernement canadien, l'un des donateurs fondateurs du GPE, a réaffirmé son engagement à doubler le montant de sa contribution au Partenariat mondial. Le GPE a également accueilli un nouveau bailleur de fonds, la Corée du Sud, dont le Président a fait une annonce de contribution durant la rencontre organisée par l'Initiative mondiale pour l'éducation avant tout (« GEFI ») en marge de la réunion de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre. Le Secrétariat est en pourparlers avec le gouvernement du Qatar pour un appui éventuel et continuera de s'employer à attirer de nouveaux bailleurs de fonds.

3.9 Pour poursuivre cette dynamique, l'équipe des partenariats et relations extérieures du Secrétariat mènera des actions de sensibilisation et d'exposition médiatique et fera appel aux promoteurs de l'éducation dans le monde entier afin de soutenir les chantiers de l'organisation et continuer d'accroître sa visibilité auprès des publics concernés.

3.10 Tout particulièrement, le Partenariat mondial collaborera très étroitement avec le Gouvernement norvégien, l'Envoyé spécial des Nations Unies Gordon Brown, Brookings, le Forum mondial sur l'éducation et d'autres acteurs en vue de préparer la conférence sur le financement et la coordination de l'éducation qui se tiendra le 7 juillet 2015 à Oslo. Il travaillera également avec des partenaires sur le programme pour l'éducation lors de la conférence sur le financement du développement qui suivra, le même mois, à Addis Abeba.

3.11 **Lancer le processus de préparation du deuxième Plan stratégique du Partenariat mondial.** Au cours des six prochains mois, le Secrétariat se rapprochera de tous les partenaires du GPE pour la préparation de son Plan stratégique (le deuxième seulement) pour la période 2016-2020. Cette initiative démarrera lors du séminaire de réflexion du Conseil qui se tiendra à la mi-décembre et se terminera avec le lancement du Plan stratégique en fin 2015. Ce processus de planification permettra aux parties prenantes, en particulier aux gouvernements de pays en développement partenaires et à des acteurs locaux de l'éducation, d'examiner les objectifs et la valeur ajoutée du GPE et d'améliorer le mode de fonctionnement de ce dernier. L'un des principaux aspects de ce processus de planification stratégique consistera à chercher à renforcer la corrélation entre les ambitions du Partenariat mondial et l'éventail de ses ressources techniques, stratégiques et opérationnelles. Enfin, ce processus de planification se déroule à un moment opportun et fournira au Partenariat mondial une précieuse occasion de confirmer sa contribution potentielle au nouveau cadre de l'Éducation pour tous et au programme de développement pour l'après-2015 qui se dessine.

4. SYNTHÈSE DES PRIORITÉS INSTITUTIONNELLES DU SECRÉTARIAT

4.1 **Mettre en œuvre les conclusions de l'examen organisationnel.** À la fin de l'été dernier, la direction du Secrétariat a fait appel à Mme Alison Evans pour réaliser un examen organisationnel en vue de déterminer si le Secrétariat était suffisamment équipé pour atteindre ses objectifs et remplir les exigences du Partenariat mondial. Bien que cet examen soit mené au moment où le Secrétariat se prépare à lancer le processus de planification stratégique, il n'est pas destiné à anticiper les éventuelles implications organisationnelles du nouveau plan stratégique. Celles-ci seront en effet étudiées au stade suivant. En revanche, l'examen organisationnel mesure les capacités disponibles et les besoins potentiels au cours des 12 à 18 prochains mois. Ses principales conclusions et la réponse de la Directrice générale seront présentées à la séance à huis clos de la réunion du Conseil de décembre.

4.2 Le processus d'examen organisationnel s'est déjà avéré extrêmement utile pour le Secrétariat. En effet, il a souligné l'importance d'une meilleure harmonisation des fonctions du Secrétariat avec les principales opérations-pays du GPE, notamment : participation des pays ; harmonisation plus étroite de la stratégie, des politiques et des programmes ; attention particulière aux activités de surveillance, de mesure, de suivi et d'évaluation ; et renforcement des principaux domaines d'appui opérationnel.

4.3 Les conclusions de l'examen organisationnel seront prises en compte et mises en œuvre en deux phases. La première, qui a déjà commencé, consiste en une série de changements internes destinés à conforter les fonctions clés à l'appui des opérations-pays du GPE. La seconde phase impliquera une demande d'augmentation des effectifs pour renforcer des domaines essentiels et débutera après la réunion de décembre. À la suite de ces changements, plus de la moitié du personnel serait affectée aux opérations-pays, un quart se concentrant sur des activités de portée internationale et technique tandis que le quart restant assurerait des fonctions d'appui et d'administration. Ce point sera traité de façon plus détaillée dans un autre document.

4.4 La DG a constitué une équipe interne chargée de la gestion du changement pour diriger la transition vers la nouvelle structure interne.

4.5 **Élaborer un cadre de résultats commun pour 2015.** Entre-temps, avant la clôture du prochain Plan stratégique, le Partenariat mondial devra élaborer un cadre de résultats commun pour orienter ses travaux tout au long de l'année 2015. Des efforts sont déjà entrepris à cet égard.

4.6 **Continuer à améliorer les processus de gouvernance et de gestion des risques.** Une composante majeure du travail du Secrétariat a été le renforcement des processus de gouvernance et de gestion des risques, et surtout l'élaboration d'une politique et d'une matrice de gestion des risques pour le GPE qui sont étayées par des enquêtes internes et externes, des consultations avec d'autres partenariats mondiaux similaires et le recours à des experts indépendants. Le Secrétariat a également préparé et mis en ligne un tableau de bord qui servira à gérer les risques du Partenariat mondial et les mesures d'atténuation connexes et permettra de rendre compte des progrès accomplis. Trois nouveaux comités techniques et un comité de coordination établis en fin 2013 se sont rapidement mis à l'œuvre, s'attaquant à des questions complexes comme le nouveau modèle de financement, l'extension de la portée des financements pour la préparation des Plans sectoriels de l'éducation, les ressources disponibles pour les allocations pays maximales, le plan d'élargissement de l'admissibilité des Entités de supervision (« ES ») et des Entités de gestion (« EG »), l'approbation de nouveaux financements nationaux,

l'élaboration d'une politique humanitaire, ainsi qu'un examen et des propositions de révision du plan de mise en œuvre du Plan stratégique actuel.

5. INCIDENCE SUR LES RESSOURCES DU SECRÉTARIAT

5.1 Les besoins financiers pour les six prochains mois devant être examinés à huis clos (en même temps que l'examen organisationnel), le plan de travail et l'exécution du budget pour l'année qui se termine (année calendaire 2014) sont brièvement abordés ici. Le nouveau projet de budget pour la période de janvier à juin 2015 sera présenté dans un document distinct et examiné en séance à huis clos.

5.2 **L'annexe 1** récapitule les principaux éléments du plan de travail du Secrétariat en 2014. Des progrès ont été accomplis dans de nombreux domaines de l'action du Secrétariat pour conduire et soutenir les activités du Partenariat mondial. Parmi les avancées majeures figurent la préparation et l'approbation d'un nouveau modèle de financement, l'appui à la préparation de nouveaux Plans sectoriels de l'éducation dans 17 pays, le lancement d'un deuxième cycle de reconstitution des ressources, le démarrage de plusieurs processus fondamentaux de planification et d'examen et la mise au point de la première matrice de gestion des risques du GPE.

5.3 Pour l'année calendaire 2014, le Secrétariat estime que ses dépenses administratives seront conformes aux objectifs. Les dépenses totales devraient rester dans les limites du budget administratif total de 18,9 millions de dollars. Pour les 10 mois se terminant au 31 octobre 2014, les dépenses effectives représentent 82 % des ressources disponibles, contre une prévision de 83 %. L'annexe 2 fournit un tableau détaillé des dépenses pour les 10 mois se terminant au 31 octobre 2014. Le Secrétariat continue d'appliquer une gestion budgétaire stricte et s'efforce de réaliser des économies à chaque fois que cela est possible.

5.4 En plus de son budget administratif ordinaire, le budget du Secrétariat pour l'année calendaire 2014 prévoyait 1,7 million de dollars d'allocations au titre de plusieurs initiatives spéciales — reconstitution des ressources, Comité de pilotage indépendant (« CPI ») de l'évaluation, financements innovants et réunions des groupes constitutifs de pays en développement partenaires. Les dépenses anticipées au titre de ces initiatives sont récapitulées dans le tableau ci-dessous. En résumé, le Secrétariat s'attend à ce que les dépenses effectives dans ces domaines représentent au total 88 % du budget. Les dernières dépenses au titre de la campagne de reconstitution des ressources sont sur le point d'être arrêtées et devraient se situer dans les limites de l'allocation globale approuvée par le Conseil. Le CPI affiche des progrès satisfaisants, l'évaluation est en bonne voie et le rapport final et les études de cas devraient être présentées au Conseil durant la première moitié d'octobre 2015. Les opérations prévues au titre des financements

innovants ont été retardées ces derniers mois en raison d'autres priorités urgentes du Secrétariat. Ces fonds seront donc restitués en totalité. Les préparatifs des réunions des groupes constitutifs de PDP sont bien avancés, et l'équipe du Secrétariat chargée de l'organisation s'emploie à identifier des moyens d'en réduire le coût global, notamment à travers des dispositifs de partage de coûts avec des partenaires externes. L'équipe espère ainsi réaliser des économies au terme de ces réunions.

Tableau 1 : Budget du Secrétariat du GPE pour l'année 2014 – Allocations spéciales

	Montant approuvé	**Dépenses estimées fin décembre 2014**	**Solde**
	USD milliers		
Reconstitution des ressources*	1 184	1 184	0
Comité de pilotage indépendant de l'évaluation	140	80	60
Financements innovants	100	0	100
Réunions des groupes constitutifs de PDP	350	300	50
TOTAL	**1 774**	**1 564**	**210**

*Le montant approuvé inclut la contribution de l'Allemagne et l'allocation complémentaire approuvée en juin 2014.

5.5 Le Secrétariat a établi des prévisions de dépenses sur la base de ces allocations et s'attend à réaliser des économies au niveau de plusieurs activités, qui seront restituées au Fonds fiduciaire du GPE (voir le **tableau 1** ci-dessus). Les estimations actuelles montrent une sous-utilisation potentielle de 210 000 dollars, qui seront restitués à l'Administrateur fiduciaire après le 31 décembre 2014.

5.6 L'**annexe 2** donne l'état du budget du Secrétariat du GPE pour l'année 2014 jusqu'à fin octobre.

6. QUELQUES REMARQUES SUR EBOLA

6.1 L'épidémie d'Ebola qui sévit en Afrique de l'Ouest souligne l'importance du rôle du Partenariat mondial pour mettre en place des systèmes d'éducation viables et résilients permettant d'assurer l'accès à une éducation de qualité pour tous. Ce n'est pas un hasard si la Sierra Leone, le Libéria et la Guinée, qui sont les pays les plus touchés par cette épidémie, ont aussi les plus bas revenus et les plus faibles niveaux d'éducation. L'éducation et l'accès à l'information sont essentiels

à l'amélioration des résultats des pays en matière de santé. Le Partenariat mondial collabore étroitement avec les Groupes locaux des partenaires de l'éducation dans ces trois pays pour explorer de nouvelles pistes de soutien, y compris par la réaffectation de financements existants du GPE. Nous avons récemment appris que le Libéria prévoit de rouvrir ses écoles dès janvier, sur ordre de sa Présidente, Mme Ellen Johnson-Sirleaf, et nous nous associons aux partenaires locaux pour faciliter ce processus. Nous continuons également à chercher des moyens innovants pour continuer dispenser des enseignements dans de telles situations d'urgence, par exemple à l'aide de programmes radiophoniques, alors que les écoles sont fermées.

7. GESTION DES RESSOURCES

Aucun nouveau cas de détournement de fonds n'est à signaler en ce moment.

8. VEUILLEZ CONTACTER Alice Albright (Aalbright@globalpartnershipl.org) pour de plus amples informations.

ANNEXE 1 : PRINCIPALES RÉALISATIONS DURANT LA PÉRIODE DE 12 MOIS EN COURS

DG/Direction générale :

Définition d'une orientation stratégique et mobilisation de nouvelles ressources

- Lancement d'un nouveau processus de planification stratégique pour accroître la valeur ajoutée unique du GPE, renforcer son modèle de fonctionnement et définir son orientation générale pour les cinq prochaines années.
- Lancement d'un examen organisationnel pour évaluer les capacités et les modes d'organisation potentiels du Secrétariat en vue d'optimiser sa performance et ses opérations.
- Supervision de la préparation du nouveau modèle de financement.

Renforcement du Secrétariat

- Amélioration de la gestion et de la supervision du Secrétariat par le recrutement et la nomination d'une directrice technique et la création d'une direction générale.
- Restructuration de l'équipe de soutien aux pays en vue d'améliorer la gestion du portefeuille.
- Élaboration d'un plan de travail global pour le Secrétariat après la reconstitution des ressources.

Renforcement du Conseil et du Partenariat mondial

- Sélection d'un nouveau président du Conseil et création d'un poste d'assistant associé à la direction générale.
- Élargissement du Partenariat mondial et consolidation des relations avec les pays en développement partenaires et d'importantes institutions multilatérales.

Amélioration de la position et de l'influence du GPE dans le paysage mondial de l'éducation

- Accompagnement des efforts de sensibilisation de haut niveau de la DG et de la présidente du Conseil auprès de chefs d'État, de ministres, d'organismes multilatéraux et/ou d'agences des Nations Unies, de chefs d'entreprises et d'organisations de la société civile, afin d'améliorer la réputation et d'accroître la visibilité du Partenariat.
- Amélioration des relations avec l'ONU/la Banque mondiale et lancement de discussions sur la mobilisation des fonds de l'IDA.
- Nombreux déplacements dans les pays donateurs et les pays en développement pour faciliter le dialogue sur des questions importantes.
- Appui à l'amélioration de la visibilité du GPE et de la couverture de l'éducation dans les médias internationaux.

Création de partenariats et d'alliances stratégiques

- Renforcement des relations avec d'importantes organisations basées à Washington (États-Unis) — Brookings Institution, Center for Global Development, Gates Foundation et Clinton Global Initiative.
- Rapprochement avec le Département d'État américain, l'USAID, l'autorité chargée de la gestion du budget (OMB), le Capitole et le Bureau de la Première Dame.
- Renforcement de la collaboration avec des fondations privées comme Children's Investment Fund Foundation, Educate a Child (Qatar) et Malala Fund.
- Démarrage de la préparation d'une stratégie de participation des fondations et du secteur privé aux opérations du GPE.

Équipe de soutien aux pays :

Appui à la préparation, à l'approbation, au financement, à la mise en œuvre et au suivi de plans sectoriels de l'éducation pilotés par les pays

- Appui à la préparation de nouveaux plans sectoriels de l'éducation (PSE) dans 17 pays.
- Approbation de quatre nouveaux financements pour la préparation de plans sectoriels de l'éducation.
- Appui à 28 revues sectorielles conjointes dans les pays et les États.
- Amélioration du calcul du coût global et de la capacité à assurer le suivi des plans sectoriels de l'éducation.
- Élaboration de projets de modalités d'appui technique du Secrétariat au processus de préparation des PSE, en mettant l'accent sur une prise en compte accrue des processus du GPE dans les systèmes éducatifs nationaux.

Fourniture de plus de données et d'analyses sectorielles aux pays pour étayer l'élaboration des politiques et le dialogue avec les acteurs nationaux et internationaux

- Collaboration avec des partenaires nationaux à l'appui de l'amélioration du dialogue sectoriel et des processus de financement.
- Lancement du rapport sur les enfants déscolarisés.
- Création d'une base de données comparables sur le dialogue sectoriel et d'une plateforme d'échange et/ou de valorisation des meilleures pratiques à la suite de séminaires régionaux de l'Initiative de suivi sectoriel.

Appui à des évaluations des dépenses publiques et de la gestion financière pour identifier des actions de renforcement des capacités et éclairer le choix des modalités

- Conception et mise à l'essai d'une méthode d'évaluation des risques associés à l'utilisation de modalités harmonisées au niveau des pays et des projets.

Promotion de l'efficacité et la prise en compte de tous les acteurs des Groupes locaux des partenaires de l'éducation

- Appui à la promotion continue d'un dialogue sectoriel conjoint dans le cadre des GLPE.
- Recommandations aux participants des ateliers de suivi sectoriel sur l'efficacité des GLPE.

Réforme du cadre d'évaluation des besoins et de la performance

- Élaboration du nouveau modèle de financement du GPE.

Révision des directives du GPE sur les processus de financement

- Préparation de nouveaux projets de directives et de politiques concernant les délais.

Gestion des séries de requêtes de financement pour la mise en œuvre des programmes en 2014

Amélioration de l'éthique de responsabilité dans le cadre des financements pour la mise en œuvre des programmes du GPE

- Préparation d'un examen annuel du portefeuille de meilleure qualité.
- Suivi étroit de financements ne produisant pas les résultats escomptés.

Renforcement du soutien apporté aux pays à l'aide des ressources du partenariat

- Avancement des travaux de préparation et de mise à l'essai d'un outil d'analyse des disparités entre les sexes dans le cadre du PSE.
- Appui aux PSE en portant une attention accrue à des initiatives permettant d'améliorer l'acquisition des connaissances.
- Appui à une participation accrue des enseignants au dialogue sur les politiques publiques.
- Renforcement du soutien du GPE aux processus nationaux.
- Réalisation de 85 missions dans les pays en développement partenaires.

<u>Opérations :</u>

Gouvernance

- Organisation et tenue de trois réunions présentielles et de quatre audioconférences du Conseil afin de prendre des décisions sur des questions d'ordre stratégique comme le nouveau modèle de financement, les modalités d'identification des ressources disponibles pour les allocations indicatives, l'approbation de financements pour la mise en œuvre des programmes et la création d'un guichet de financement pour les analyses du secteur de l'éducation.
- Appui en matière de gouvernance au président par intérim et à la présidente nouvellement élue du Conseil.
- Entrée en fonctions de quatre nouveaux comités du Conseil.
- Établissement et mise en service d'un répertoire de documents pour les comités du Conseil (site eTeam).
- Élaboration d'une politique, d'une matrice et d'un tableau de bord de gestion des risques.

Gestion des connaissances et de l'information

- Lancement de la plateforme de données en ligne du GPE (DataHub), une interface mondiale qui cartographie l'évolution de la situation de l'éducation dans l'ensemble des pays en développement partenaires du GPE, en collaboration avec l'Équipe de suivi-évaluation.
- Lancement du nouveau site web du GPE, qui est optimisé et accessible sur les périphériques mobiles et doté d'un contenu multilingue géré par le logiciel Drupal, en collaboration avec l'équipe des partenariats et relations extérieures.
- Lancement de la nouvelle plateforme de données intégrées en ligne du GPE, conçue pour le suivi et la surveillance des financements.

Finances et budget

- Appui à l'élaboration du nouveau modèle de financement et, plus particulièrement, conduite des travaux sur la préparation de solutions de plafonnement des financements pour la mise en œuvre des programmes et l'examen des ressources à allouer au titre du nouveau modèle de financement.
- Transmission de rapports sur les financements du GPE à l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IATI).
- Conception et mise en œuvre d'un nouveau processus de prévision et de suivi des décaissements de financements, en collaboration avec l'équipe de soutien aux pays.
- Gestion du plan d'élargissement de l'admissibilité des SE/GE.
- Réalisation d'une analyse approfondie des flux de trésorerie prévisionnels du GPE visant à faire évoluer la manière dont l'Administrateur fiduciaire investit le solde de trésorerie, en vue d'accroître le rendement des investissements dans le Fonds du GPE en 2015 et au-delà.
- Gestion efficace du budget administratif du Secrétariat dans les limites de l'allocation pour l'année 2014.

Ressources humaines

- Recrutement de plus d'une douzaine de personnes au Secrétariat en 2014, conformément au plan d'expansion des effectifs précédemment autorisé par le Conseil.
- Lancement d'initiatives visant à accroître le niveau d'engagement du personnel (séminaire de réflexion élargi, enquête, comité, etc.), ainsi que de son avancement professionnel (politique/processus d'apprentissage, budget).

<u>Partenariats et relations extérieures</u> :

Succès de la conférence pour les annonces de contribution et du processus de reconstitution des ressources

- Montant total des annonces de contribution en vue de la reconstitution des ressources du Fonds du GPE pour 2014-2018 : 2,1 milliards de dollars.
- Montant des annonces de contribution des PDP : 26 milliards de dollars.
- Engagements accrus de sept bailleurs de fonds : Union européenne, Royaume-Uni, Norvège, États-Unis, Danemark, Irlande et Suède.
- Accueil de deux nouveaux bailleurs de fonds dans le Partenariat mondial : Finlande et République de Corée.

- Première contribution historique du Luxembourg au Fonds du GPE.
- Premières annonces de contribution de fondations privées — Children's Investment Fund Foundation et Dubai Cares.
- Accueil d'un nouvel organisme multilatéral dans le Partenariat mondial, la Banque islamique de développement, qui a promis 400 millions de dollars en faveur des financements innovants.
- Sollicitation et obtention de promesses de contribution et d'engagements politiques supplémentaires en faveur de l'éducation auprès d'organismes multilatéraux, d'ONG partenaires, d'entreprises privées et de fondations.

Renforcement du rôle de la société civile et des entreprises/fondations privées au sein du Partenariat mondial aussi bien au niveau national qu'international

Entreprises, fondations privées et financements innovants :

- Forte participation des entreprises/fondations privées à la conférence de reconstitution des ressources, débouchant sur neuf engagements au total, dont les premières contributions d'organisations philanthropiques au Fonds du GPE.
- Adhésion de Kumon (entreprise japonaise développant des programmes d'études) au groupe des entreprises et fondations privées.
- Présentation d'un document de rachat de dette à la réunion du Conseil de juin et approbation par la suite d'un projet pilote de 100 millions de dollars avec la Banque islamique de développement.

Promotion de partenariats en vue d'améliorer les résultats au plan du développement dans le programme pour l'après-2015 :

- Participation au débat/forum thématique conjoint sur les partenariats de l'Assemblée générale et de l'ECOSOC, animation conjointe d'une séance à la réunion de haut niveau du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement, transmission des commentaires de Julia Gillard au Groupe de travail ouvert et participation au Comité directeur de l'Éducation pour tous de l'UNESCO et à la Réunion mondiale sur l'Éducation pour tous de l'UNESCO à Oman.

Soutien à la participation de la société civile au dialogue sur les politiques du GPE :

- Participation à la réunion de planification pour la reconstitution des ressources des ONG internationales tenue à Londres, à la réunion régionale pour l'Amérique latine du Fonds de la société civile pour l'éducation (CSEF) organisée à La Paz (Bolivie), ainsi qu'à la réunion régionale du Réseau africain de campagne pour l'Éducation pour tous (ANCEFA) au Kenya.

Amélioration de la réputation/visibilité du GPE :

Amélioration considérable de la visibilité, de la réputation et de l'influence stratégique :

- Rencontre avec 22 bailleurs de fonds importants pour plaider en faveur de la reconstitution des ressources.
- Facilitation de réunions et de conversations téléphoniques entre la Présidente du Conseil et des chefs d'État et des ministres de pays donateurs anciens/nouveaux et des chefs d'organismes multilatéraux/d'agences des Nations Unies, ainsi que d'activités de

communication et de sensibilisation auprès de ces derniers afin de plaider en faveur de la reconstitution des ressources du GPE.
- Augmentation de la fréquentation du site web du GPE (+35 %) et du blog du GPE (+200 %).
- Participation accrue des partenaires à la conférence de reconstitution des ressources : plus de 800 participants contre plus de 350 lors de la première Conférence à Copenhague en 2011.
- Mobilisation de la société civile et d'autres partenaires majeurs en faveur de la reconstitution des ressources. Création d'un groupe d'ambassadeurs de l'éducation à l'appui de la reconstitution des ressources, incluant des personnalités telles que Kofi Annan, Graca Machel, Malala et Ziauddin Yousafzai, ainsi que des acteurs politiques influents au sein des pays en développement partenaires.

Renforcement de l'appui apporté aux pays en développement partenaires à travers des actions de communication et des services plus substantiels en faveur des groupes constitutifs de PDP

Groupes constitutifs :

- Convocation de réunions avec huit pays membres du groupe Asie et Pacifique et 37 pays africains membres du GPE afin de s'accorder sur les décisions proposées au Conseil et de discuter des modalités de renforcement de la communication, de la coordination et du partage des connaissances au niveau régional entre les groupes constitutifs.
- Préparation d'une proposition des PDP visant à mobiliser des fonds du GPE pour organiser deux réunions présentielles préalables à la réunion du Conseil pour chacun des six groupes constitutifs de PDP, l'objectif étant de renforcer la communication et la coordination parmi et entre les groupes constitutifs et de créer des forums Sud-Sud de partage et d'acquisition des connaissances pour améliorer l'efficacité du partenariat.

Ateliers régionaux :
- Organisation d'un atelier régional pour les pays d'Amérique latine à Antigua (Guatemala), afin de partager des expériences et des idées, de débattre de problèmes et de solutions spécifiques aux pays et d'améliorer la communication et la collaboration au sein des groupes constitutifs et, plus largement, au sein du Partenariat mondial.

Plan de mise en œuvre sur la bonne voie

- Suivi de l'avancement du Plan de mise en œuvre selon les cinq objectifs stratégiques.

Quelques résultats obtenus :

- Adhésion de nouveaux pays fragiles et touchés par un conflit (désormais au nombre de 28).
- Appui à la planification de la transition (notamment en situation de conflit).
- Solution de financement accéléré pour les pays en situation d'urgence et au début de la phase de relèvement.
- Attention accrue à la planification sexospécifique et à la violence sexiste.
- Promotion de l'innovation à travers des financements d'AMR axées sur la parité des sexes, l'acquisition des connaissances, les situations de fragilité, la participation et l'efficacité des enseignants, la santé et l'invalidité.
- Participation au Comité de réflexion sur la métrique des apprentissages en vue d'élaborer de nouvelles méthodes internationales d'évaluation de l'apprentissage.
- Place accrue accordée aux politiques concernant les enseignants dans les plans sectoriels de l'éducation des pays.

- Place accrue accordée aux financements dans les processus d'élaboration des politiques au niveau national pour améliorer l'équité, l'efficience et la viabilité, par exemple dans le cadre du nouveau modèle de financement.
- Révision du Plan de mise en œuvre pour 2015.
- Changement de partenaires techniques : abandon des communautés de professionnels au profit de groupes de référence technique.

Établissement de communications stratégiques et médiatiques efficaces à l'appui des objectifs fondamentaux du GPE

- Mise en œuvre d'une stratégie de communication du GPE associant l'appui du GPE à la reconstitution des ressources (jusqu'en juin 2014), puis passage à une stratégie de sensibilisation (axée sur l'après-2015).
- Production du rapport de plaidoyer en faveur de l'investissement (version abrégée), ainsi que de brochures/d'imprimés/de fiches d'information/de contenu imagé du GPE, etc.
- Production de sept vidéos retraçant des expériences réussies du GPE.
- Restructuration du contenu du site web et passage à une nouvelle plateforme en ligne accessible sur des périphériques mobiles.

Suivi et évaluation :

Rapport 2014 sur les résultats de l'éducation

- Préparation du troisième rapport annuel sur le modèle des éditions de 2012 et 2013 afin de suivre les progrès réalisés en matière d'éducation. Le rapport de cette année présente de nouvelles analyses sur les sujets suivants : avancées/évolution des indicateurs de l'éducation dans les pays en développement partenaires du GPE, évolution du financement de l'éducation et appui technique et financier du GPE aux pays.

Théorie de changement pour 2014

- Préparation d'une version approuvée en interne de la théorie de changement du Partenariat mondial pour l'éducation, axée plus expressément sur l'action du GPE au niveau des pays et prenant en compte le nouveau modèle de financement de l'organisation.

Projet de visualisation de données/plateforme de données

- Lancement de la plateforme de données du GPE (DataHub). Au cours de la phase initiale de ce projet, une interface mondiale a été créée, qui cartographie l'évolution de la situation de l'éducation dans l'ensemble des pays en développement partenaires du GPE. La plateforme de données permet de comparer les pays partenaires en fonction d'une série d'indicateurs clés de l'éducation correspondant à des objectifs stratégiques du GPE. Les statistiques concernant l'accès, l'équité, les acquis scolaires et le financement, ainsi que des informations uniques sur les financements du GPE et les revues sectorielles conjointes sont représentées de manière à visualiser les tendances à long terme et identifier les lacunes au niveau des données.

Analyse des Plans sectoriels de l'éducation

- Analyse qualitative de 42 Plans sectoriels de l'éducation sur la base de quatre critères : pertinence du contenu, cohérence, viabilité et niveaux d'appropriation démontrés.

Évaluation indépendante du GPE

- Appui au processus d'évaluation indépendante, incluant la passation de marchés, la collecte d'informations et la communication avec le Comité des stratégies et des politiques et le Conseil.

ANNEXE 2 :

Budget du Secrétariat du GPE pour l'année calendaire 2014

Données au 31 octobre 2014

Synthèse de la répartition des dépenses (en milliers de dollars)

	Budget Initial pour l'année 2014	Réalisations sur 10 mois 31/10/2014	Engagements au 31/10/2014	Réalisations cumulées en % du budget initial	Réalisations cumulées + Engagements en % du budget initial
SOURCES DE REVENUS					
Budget total initial (A)	**16 649**	**16 649**			
Nouveaux comités	**160**	160			
Comité de pilotage du suivi et de l'évaluation	**140**	140			
2e reconstitution des ressources – Fonds du GPE	**724**	724			
Reconstitution des ressources – contribution de l'Allemagne	**135**	135			
Reconstitution des ressources – déplacements de ministres de PDP	**150**	150			
Fonds approuvés par le Conseil en juin 2014	**933**	933			
Budget total révisé (B)	**2 242**	**2 242**			
BUDGET TOTAL (A+B)	**18 891**	**18 891**			
DÉPENSES					
Personnel (prestations comprises)	**8 669**	7 057		81 %	
Communications	**224**	176	0	78 %	
Équipement et immobilisations	**974**	727		75 %	
TOTAL DES COÛTS FIXES	**9 867**	**7 959**	**0**	**81 %**	
Employés temporaires à court terme	**191**	123	53	65 %	
Consultants à court terme	**2 500**	1 652	610	66 %	
Consultants à long terme	**985**	860		87 %	
Déplacements	**2 650**	1 847		70 %	
Représentation et hébergement	**70**	5	33	7 %	
Services contractuels	**1 840**	1 337	335	73 %	
Total autres dépenses	**300**	198	3	66 %	
TOTAL DES COÛTS VARIABLES	**8 536**	**6 021**	**1 034**	**71 %**	
DÉPENSES BRUTES	**18 403**	**13 980**	**1 034**	76 %	
Facturation interne pour services informatiques indirects	278	211		76 %	
DÉPENSES TOTALES	**18 681**	**14 192**	**1 034**	**76 %**	**82 %**
SOLDE – Restitué au Fonds fiduciaire du GPE	**210**				